



SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT
RÉVISÉ
Premier projet

LES TERRITOIRES
D'INTÉRÊT ESTHÉTIQUE

Les sites et les corridors
d'intérêt esthétique

Légende

- Corridor d'intérêt esthétique (profondeur de 500 m de part et d'autre de l'emprise de la route)
- Corridor d'intérêt esthétique (profondeur de 100 m de part et d'autre de l'emprise de la route)
- Perspective visuelle remarquable (préliminaire)
- Sites d'intérêt esthétique (halte routière / belvédère)
- Périmètre d'urbanisation principal
- Limites municipales

Plan 11-6

